



## 04 Janvier 2019 : Journée mondiale du braille

« *Le braille a des avantages, pourquoi s'en priver ?* » (Alexandre Wespes, avocat et malvoyant).

**Le 04 janvier est la Journée mondiale du braille. A cette occasion, la Ligue Braille rappelle l'importance de ce système d'écriture. Lors de cette journée festive, Manneken-Pis revêtira son tablier d'écolier aveugle et portera ses lunettes noires toute la journée.**

Le braille, contrairement à ce qu'on pourrait penser, n'est pas une langue mais un système d'écriture en six points de relief inventé par Louis Braille. Unique et inégalé, il permet aux personnes aveugles et malvoyantes de s'ouvrir au monde. En effet, la maîtrise de l'écriture et de l'orthographe ainsi que l'accès à l'information développent l'autonomie. De plus, le braille reste toujours d'actualité car il évolue avec les outils de communication et la technologie.

Alexandre trouvait le braille inutile et dépassé. Lors d'une discussion avec son employeur sur ses méthodes de travail, il se rend compte qu'il n'a pas exploré toutes les possibilités offertes par l'utilisation du braille. Il décide donc de l'apprendre. Alexandre le trouve, au final, très pratique : « *J'ai testé un système de preneur de note avec barrette braille compatible avec l'iPhone et ça m'a convaincu.* » C'est avec grand plaisir qu'il dit adieu aux plaidoiries à apprendre par cœur.

Pour la Journée mondiale du braille, Manneken-Pis se transforme en Louis Braille avec son chien-guide. Un clin d'œil sympathique qui ne manquera pas d'interpeller les passants ! Il s'agit d'ailleurs cette année du 210<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Louis Braille, un homme incroyable qui s'est battu pour pouvoir communiquer avec le monde qui l'entoure. La Ligue Braille fête cette journée extraordinaire en proposant au grand public d'envoyer ses vœux en braille via le site <https://message.braille.be/fr/>



Suivez nos actualités via :

Facebook : [www.facebook.com/liguebraille](http://www.facebook.com/liguebraille)

Twitter : <https://twitter.com/liguebraille>

Contact presse :

Déborah Deseck

0492 80 06 92 – [deborah.deseck@braille.be](mailto:deborah.deseck@braille.be)